

LE CERCLE D'ÉCHANGES

Présentation générale

Mise à jour : Janvier 2005

Rédacteur : Marie-Noëlle BOUSTIÉ, Chambre d'agriculture du Lot

Descriptif de la solution

Il s'agit de mettre en relation l'offre et la demande pour des prestations en matériel et en travail.

Mode d'emploi / organisation

Un animateur chargé de récolter l'offre et la demande est indispensable.

Plus le nombre d'adhérents est élevé, plus les échanges sont possibles.

Règles spécifiques de mise en oeuvre

Un agriculteur A, qui a besoin d'une prestation pour l'exécution d'un certain travail, appelle l'animateur du cercle. Celui-ci recherche dans le fichier de ses adhérents, l'agriculteur B qui sera en mesure de fournir au moment voulu, et avec le matériel et la compétence nécessaires, la prestation demandée.

Monsieur B facture ensuite sa prestation à Monsieur A selon le barème indicatif établi par le cercle d'échanges.

Le conseil d'administration du cercle d'échanges est formé d'adhérents élus, et oriente l'activité.

Le cercle d'échange ne possède aucun matériel.

Conditions de réussite

Les adhérents sont responsables de leurs chantiers et de leurs matériels.

Un animateur assure la mise en relation des adhérents du cercle.

Le cercle doit reposer sur un grand nombre d'adhérents pour valoriser les complémentarités. Il est donc préférable d'être dans un secteur où la population agricole est dense, cependant l'intérêt d'un cercle peut aussi être de palier le déficit d'entraide locale. Il sera, dans ce cas, plus pertinent en zone de désertification.

Chaque chantier est facturé entre agriculteurs sur la base d'un accord préalable entre les deux parties. Un barème indicatif est remis à chaque adhérent.

Aspects économiques

Cela permet une optimisation des charges de mécanisation par l'accès à un service souvent moins cher que l'équipement individuel et par l'amortissement du matériel avec une prestation chez un autre adhérent.

Cela permet également une optimisation de l'utilisation des capitaux en évitant de se sur endetter, en retardant un investissement, en capitalisant en priorité dans sa production principale.

Autres aspects

Les difficultés rencontrées se situent surtout à la création pour rassembler un nombre d'adhérents suffisant. Une fois le fichier bien étoffé, l'essentiel des besoins est couvert.

Sur le plan de l'impact du travail, cela permet de :

- gérer au mieux le couple capital/travail,
- être une solution pour les surcroûts de travail, en déléguant une partie de travail, et en permettant la réalisation d'un travail au meilleur moment.

L'agriculteur est libre. C'est lui qui décide de faire appel ou pas au cercle, sans limite d'utilisation ni minimum.

Cela permet aussi de tester une nouvelle technique ou une nouvelle production sans investir.

Le recours à du salariat même occasionnel permet de mieux s'organiser et de changer la façon de gérer la main d'œuvre.